



Monsieur Jérôme COUMET
Maire du 13^{ème} arrondissement
MAIRIE DU XIII^{ème}
1, Place d'Italie
75634 PARIS

Paris, le 2 Décembre 2009

Objet : Grand Ecran Italie

Monsieur le Maire,

Au sujet de la vente du Grand Ecran au profit de boutiques - actuellement bloquée par les recours engagés par l'association « *Sauvons le Grand Ecran* » - vous avez déclaré lors d'une récente interview au Parisien : « *en tant qu'élu, je n'ai pas à intervenir dans une vente entre deux opérateurs privés* », et « *si le Grand Ecran Italie a fermé, c'est parce qu'il n'était absolument plus rentable et qu'aucun exploitant de salles ne s'est présenté pour le reprendre* ».

Permettez-nous d'exprimer notre total désaccord à ce sujet : en effet, malgré une programmation de plus en plus médiocre dans les dernières années, les chiffres démontrent **que le Gaumont Grand Ecran**, qui se classait encore en 2004 au 13^{ème} rang des 90 salles parisiennes, **restait une des salles les plus fréquentées de la capitale***. Et si après avoir largement fait ses preuves auprès du public et des cinéphiles, la salle a fermé en janvier 2006, ce n'est pas « *parce qu'elle n'était absolument plus rentable* », mais plutôt parce qu'elle l'était insuffisamment aux yeux de ses exploitants.

Ne considérer par ailleurs cette opération que sous l'angle du privé, c'est méconnaître la convention signée avec la Ville de Paris, destinée à protéger la vocation culturelle du complexe audiovisuel, en contrepartie d'un prix préférentiel accordé sur le terrain. Et les habitants ont du mal à concevoir qu'en laissant fermer le Grand Ecran un an et demi avant l'expiration du cahier des charges de Gaumont, et en accordant ses autorisations aux enseignes commerciales, la ville ait délibérément renié les propres règles qu'elle avait édictées.

Quant aux repreneurs, la mairie a toujours été tenue au courant des propositions de reprise des exploitants de cinéma ou de spectacle vivant - alertés par la mobilisation de l'association - qui n'ont jamais reçu de réponse à leurs demandes de rendez-vous. Nous vous joignons à nouveau copie de divers courriers adressés à EuroPalaces et à la mairie, à qui nous demandons en vain depuis quatre ans « *qu'un appel d'offres soit lancé au plus vite pour la reprise de l'activité du Grand Ecran* ».

Contrairement à ce qu'on nous objecte régulièrement, nous n'avons jamais demandé à la mairie de racheter la salle, mais d'appliquer les mesures de protection à sa disposition, tout en favorisant le montage d'un dossier de reprise. Ce qui serait la moindre des choses s'agissant d'un pôle de cette importance, facteur de lien social et de dynamisme économique dans un quartier particulièrement dépourvu en équipements culturels. Ces requêtes ne font d'ailleurs que reprendre celles de Nicole Borvo, sénatrice communiste du 13^{ème}, qui demandait en 2005 et 2006 au ministre de la culture « *qu'une concertation entre tous les acteurs - l'Etat, la Mairie et les exploitants - s'engage en vue de maintenir la vocation culturelle des lieux* ».

A titre de comparaison, dans l'éventualité d'un rachat, les 7 millions d'euros qu'elle consacrerait à ce précieux patrimoine représenterait pour la ville la plus riche de France moins que les 8 millions d'euros alloués chaque année aux seuls frais de fonctionnement du « 104 » rue d'Aubervilliers.

.../...

Après l'engagement public de votre prédécesseur, Serge Blisko, de « s'opposer par tous les moyens juridiques et politiques à la transformation en magasins de cette salle », le citoyen-contribuable, qui a participé au financement du complexe par le biais de la collectivité, ne comprendrait pas que la capitale mondiale de la culture et du cinéma refuse son aide au Grand Ecran Italie, pôle d'animation majeur d'un arrondissement équivalant à la 15^{ème} ville du pays en nombre d'habitants.

Veillez recevoir, Monsieur le Maire, l'expression de nos sentiments respectueux.

Marie-Brigitte Andrei,
Présidente

* Dans son communiqué de presse du 22/12/05, EuroPalaces fait valoir que le *Gaumont Convention* a réalisé plus de 425 000 entrées en 2004 (avec 1 081 fauteuils répartis sur 6 salles), soit une moyenne de 393 entrées/fauteuils. Selon le Film Français, le *Gaumont Grand Écran* a totalisé 301 000 entrées en 2004 (pour 848 fauteuils sur 3 salles), ce qui équivaut à 355 entrées/fauteuil [soit un ratio identique à celui du *Gaumont-Opéra*, et supérieur au *MK2 Bibliothèque* sur la même période]. Ces chiffres comparatifs confirment que malgré une médiocre programmation, le Grand Écran Italie jusqu'à sa fermeture prématurée début 2006, se maintenait régulièrement dans le peloton de tête des salles Paris-Périphérie (Voir sur le site : "La vérité sur les arguments invoqués pour justifier la destruction du Grand Ecran Italie")

PJ :

- Extraits du Cahier des charges,
- Quelques chiffres 2004,
- Tableau comparatif (2004),
- Chiffres Film Français (2005)
- Courrier de l'association à votre attention, daté du 31 décembre 2008, auquel était jointe la proposition de reprise de M. Soumère du 26 novembre 2008,
- Courrier adressé par l'association à Bertrand Delanoë, maire de Paris, le 30 décembre 2008,
- Courrier adressé par l'association à Jérôme Seydoux, président d'EuroPalaces, le 28 décembre 2008,
- Lettre ouverte au maire de Paris du 3 décembre 2008,
(courriers restés sans réponse)
- Courrier de M. Jack-Henri Soumère, ancien directeur du théâtre Mogador, du 26 novembre 2008,
- Mail de Mathieu Meny du 15 février 2006,
- Courrier du CIC à M. Klisaric du 27 janvier 2006,
- Courrier de M. Klisaric à EuroPalaces du 26 janvier 2006 (resté sans réponse)
- Courrier de M. Klisaric à Serge Blisko du 15 janvier 2006 (demande de rendez-vous restée sans réponse)
- Courrier de M. Klisaric, administrateur du Syndicat des théâtres cinématographique, et exploitant de plusieurs salles en Seine-et-Marne, au collectif « Sauvons le Grand Ecran », du 9 janvier 2006.

(Voir aussi : Courriers et communiqués 2005-2006)

Copie à Philippe Moine, délégué à la culture.

Obligations liées à l'acquisition et à l'exploitation du **Grand Écran Italie**

A L'ORIGINE, LA VENTE PAR LA VILLE DE PARIS DES DROITS IMMOBILIERS AU PROFIT DE LA SCI ITALIE GRAND ÉCRAN EN **DÉCEMBRE 1988** A ÉTÉ CONSENTIE A UN PRIX TRÈS AVANTAGEUX, EN CONTREPARTIE DE CERTAINES OBLIGATIONS À LA CHARGE DE L'ACQUÉREUR, NOTIFIÉES DANS LES **CONDITIONS PARTICULIÈRES OBLIGATOIREMENT INSÉRÉES À TOUS LES ACTES DE VENTE SUCCESSIFS**, NOTAMMENT :

6°/ De ne subdiviser en aucun cas en propriété le lot correspondant au complexe audiovisuel pendant une durée de vingt années à compter de l'achèvement ; **sa cession...** sous réserve de l'**agrément* de la Ville de Paris...** devra rester **intangible**.

7°/ A chaque mutation intéressant le complexe audiovisuel, **mutation de sa propriété ou de son usage...**, l'**agrément* de la Ville de Paris** devra être requis sur les conditions de cette mutation.

Ces obligations sont essentielles et déterminantes pour la VILLE DE PARIS. Elles s'intègrent étroitement à la politique de la ville pour laquelle la création, l'existence et le maintien de ce type d'équipement est essentiel... Elles constituent un **intérêt légitime et sérieux** comme étant **par nature des motifs d'intérêt général**.

Elles s'imposeront à tout acquéreur ou sous-acquéreur pendant un délai **d'au moins vingt ans** à compter de l'achèvement...

9°/ De **respecter le cahier des charges** faisant partie du dossier de consultation qui a été établi pour l'exploitation du centre audiovisuel : ↗

* Or l'agrément de la Ville de Paris ne figure ni aux demandes d'autorisations commerciales ni à celle de permis de construire

OBLIGATIONS DU **CAHIER DES CHARGES** APPROUVÉ EN **OCTOBRE 1991** PAR LE **CONSEIL DE PARIS** :

ARTICLE 5 – ENGAGEMENT DE PROGRAMMATION :

5.1 - Les **3 salles** seront dotées d'un **équipement sonore dolby stéréo** et d'**équipements d'accueil et de confort** de toute première catégorie.

5-2 - Grande salle :

a) Projections de **films d'exclusivité** ainsi que **festivals** à thème et **nuits du cinéma**.

b) en dehors des heures de projection des films d'exclusivité :

- **Congrès, conventions, manifestations, assemblées générales** de sociétés : 40 séances par an,
- Utilisation par des **producteurs et organismes de télévision** pour des **avant-premières d'émissions, de films ou téléfilms** : 60 à 90 séances par an,
- Projection pour les **scolaires et enfants** : 95 séances par an,
- Projection de **films** concernant principalement **Paris** pour des groupes organisés de **touristes** : 60 séances par an,
- Projection pour les personnes du **3ème âge** : 10 à 30 séances par an (matin et après-midi),
- Utilisation par la **Ville de Paris** : 12 séances par an.

ARTICLE 8 – NATURE JURIDIQUE DU PRESENT CAHIER DES CHARGES :

Les obligations du présent cahier des charges trouvent leur cause dans le caractère « d'équipement culturel » du complexe audiovisuel, qui doit participer à l'animation du quartier et de l'arrondissement, caractère en considération duquel le prix de cession du terrain est déterminé.

ARTICLE 2 – PROPRIÉTÉ DES MURS :

A l'expiration du crédit-bail (*consenti par la FINANCIERE IMMOBILIERE INDOSUEZ, actuelle CALYON*), la société locataire (*GAUMONT*) deviendra propriétaire de l'immeuble, à charge pour elle de respecter tant le présent cahier des charges que l'ensemble des conditions particulières et les documents annexés à l'acte du 20 Décembre 1988.

Le présent cahier des charges revêt une importance telle pour la Ville de Paris qu'il sera obligatoirement **"annexé à tous les actes ultérieurs de rétrocession, ainsi qu'aux actes sous-tendant l'utilisation du complexe"**.

Voir aussi :

→ ["On nous a trompés sur les délais d'exploitation de Gaumont"](#)

→ [Dossier-Oct.07](#)

Quelques chiffres d'entrée 2004

Octobre 2004 :

COLLATERAL - 1^{ère} semaine

G.Grand Ecran : 4531

Mk2 Bibliothèque : 4151

UGC Gobelins : 3580

G Parnasse : 6523

Pathé Quai Ivry : 3273

Septembre 2004 :

LA MORT DANS LA PEAU - 1^{ère} semaine

G.Grand Ecran : 3467

Mk2 Bibliothèque : 2987

UGC Gobelins : 2289

G Parnasse : 5493

Pathé Quai Ivry : 3054

- 2^{ème} semaine

G.Grand Ecran : 2076

Mk2 Bibliothèque : 1732

UGC Gobelins : 1504

G Parnasse : 3262

Pathé Quai Ivry : 1848

Juillet 2004 :

SPIDER MAN 2 - 1^{ère} semaine

G.Grand Ecran : 8199

G.Marignan : 6903

Mk2 Bibliothèque : 7535

UGC Gobelins : 5863

- 2^{ème} semaine

G.Grand Ecran : 3599

G.Marignan : 3140

Mk2 Bibliothèque : 2602

UGC Gobelins : 2484

G Parnasse : 3082

Pathé Quai Ivry : 3598

Fin Juin 2004 :

SHREK 2 - 1^{ère} semaine

G.Grand Ecran : 7486 (VO)

G.Marignan : 8156 (VF/VO)

Mk2 Bibliothèque : 11420 (VF/VO)

UGC Gobelins : 8608 (VF)

- 2^{ème} semaine

G.Grand Ecran : 3903

G.Marignan : 5103

Mk2 Bibliothèque : 5424

- 3^{ème} semaine

G.Grand Ecran : 2473

G.Marignan : 3777

Mk2 Bibliothèque : 3399

Juin 2004 :

HARRY POTTER - 1^{ère} semaine

G.Grand Ecran : 9202

G.Marignan : 7158

Mk2 Bibliothèque : 7783

UGC Gobelins : 5716

G Parnasse : 9236

- 2^{ème} semaine

G.Grand Ecran : 4394

G. Marignan : 4024

Mk2 Bibliothèque : 3296

UGC Gobelins : 3553

G Parnasse : 4024

- 3^{ème} semaine

G.Grand Ecran : 2682

G.Marignan : 2069

Mk2 Bibliothèque : 1897

UGC Gobelins : 1943

G Parnasse : 2664

Mai 2004 :

TROIE - 1^{ère} semaine

G.Grand Ecran : 8255

G.Marignan : 5360

Mk2 Bibliothèque : 3023

UGC Gobelins : 2862

G Parnasse : 5416

Pathé Quai Ivry : 4608

- 2^{ème} semaine

G.Grand Ecran : 4259

G. Marignan : 4569

Mk2 Bibliothèque : 2367

UGC Gobelins : 2901

G Parnasse : 4232

Pathé Quai Ivry : 4254

- 3^{ème} semaine

G.Grand Ecran : 3183

G.Marignan : 3395

Mk2 Bibliothèque : 1691

UGC Gobelins : 1951

G Parnasse : 3061

Pathé Quai Ivry : 2906

Déc 2003 :

LE SEIGNEUR DES ANNEAUX - 1^{ère} semaine

G.Grand Ecran : 12913

G.Marignan : 8748

Mk2 Bibliothèque : 12650

(Source : EuroPalaces)

Tableau 1 : Chiffres comparatifs 2004

N°	ENSEIGNE	Nb écrans	Nb Fau-teuils + Nb séances/fau-teuil	Code Postal	Distributeur	Quartier	Séances	Entrées	Ratio seuil/entrées	Ratio
01	MK2 ODEON	5	815 521	75006	MK2/ EuroPalaces	Quartier Latin	9 647	424 589	297475	1.427
02	UGC GOBELINS	7	1 148 516	75013	UGC	Italie-Gobelins	15 133	592 030	419 020	1.413
03	MK2 QUAI DE SEINE	6	992 499	75019	MK2/ EuroPalaces	La Villette	11 362	495 121	362 080	1.367
04	UGC ODEON	4	816 494	75006	UGC	Quartier Latin	8 853	403 235	297 840	1.354
05	MK2 BEAUGRENELLE	6	1 033 385	75015	MK2/ EuroPalaces	Invalides-Grenelle	11 670	397 884	377 045	1.055
06	GAUMONT GRAND ECRAN	3	848 355	75013	EuroPalaces	Italie-Gobelins	4 803	301 058	309 520	0.973
07	GAUMONT-OPERA	5	1 010 355	75009	EuroPalaces	Boulevards	9 134	358 571	368 650	0.973
08	MK2 NATION	4	976 292	75012	MK2/ EuroPalaces	Bastille-Nation	6 791	285 276	356 240	0.800
09	PARNASSIEN	7	842 291	75014	Divers	Montparnasse	13 289	244 611	307330	0.796
10	MK2 BIBLIOTHEQUE	14	2 741 280	75013	MK2/ EuroPalaces	Italie-Gobelins	26 231	766 335	1 000465	0.766
11	UGC TRIOMPHE	4	1 017 239	75008	UGC	Champs-Elysées	6 584	242 801	371 209	0.654
12	UGC CONVENTION	4	1 057 228	75015	UGC	Invalides-Grenelle	6 946	241 078	385 805	0.625
13	GAUMONT ALESIA	7	1 785 207	75014	EuroPalaces	Alésia-Denfert	10 524	369 155	651 525	0.567
14	GAUMONT GOBELINS	5	1 162 196	75013	EuroPalaces	Italie-Gobelins	8 676	227 625	424 130	0.537
15	MISTRAL	5	870 192	75014	EuroPalaces	Alésia-Denfert	9 081	167 320	317 550	0.527
16	BRETAGNE	2	1 020 188	75006	EuroPalaces	Montparnasse	4 164	191 715	372 300	0.515
17	MIRAMAR	3	927 184	75014	EuroPalaces	Montparnasse	6 423	170 867	338 355	0.505

(Source : Film Français)

Si on appliquait aux autres salles les mêmes critères utilisés pour justifier la destruction du **Grand Ecran Italie**, qui en 2004 passe légèrement sous le ratio seuil-entrées, il faudrait également raser le **Gaumont-Opéra**, le **MK2 Nation**, le **Parnassien**, le **MK2 Bibliothèque**, l'**UGC Triomphe**, l'**UGC Convention**, le **Gaumont Alésia**, le **Gaumont Gobelins**, le **Mistral**, le **Bretagne** et le **Miramar**.

Semaine du 30/11 au 6/12/2005 : (1^{ère} semaine de « Harry Potter et la coupe de feu » en Version Française)

GRAND ECRAN Italie : + 191 % = meilleur score sur 40 salles Paris-Périphérie

Top 40 des cinémas

Rg	Salles	Entrées semaine	Évol. 2004/05	Cumul* 2005	Évol. 2004/05
1	UGC CINÉ CITÉ LES HALLES	69 729	+18%	2 755 557	-6%
2	UGC CINÉ CITÉ BERCY	53 380	+9%	2 366 808	-11%
3	UGC CINÉ CITÉ ROSNY	44 903	+12%	1 897 513	-11%
4	PATHÉ BELLE ÉPINE	39 876	+36%	1 492 350	-13%
5	GAUMONT CARRÉ SÉNART	35 476	+44%	1 182 358	-7%
6	REX	33 878	+21%	473 834	-20%
7	GAUMONT DISNEY VILLAGE	31 543	+36%	1 035 520	-24%
8	PATHÉ WEPLER	29 424	+21%	1 118 362	-7%
9	GAUMONT PARNASSE	29 307	+12%	1 111 082	-18%
10	GAUMONT CHAMPS-ÉLYSÉES	27 622	+14%	1 150 837	0%
11	MK2 BIBLIOTHÈQUE	26 231	+41%	983 493	0%
12	UGC CINÉ CITÉ SQY OUEST**	26 087	+77%	765 731	NS
13	UGC CINÉ CITÉ CRÉTEIL**	24 755	+46%	900 189	NS
14	MÉGARAMA VILLENEUVE	24 044	+67%	699 315	-8%
15	GAUMONT AQUABOULEVARD	23 485	+20%	911 898	-10%
16	PARAMOUNT OPÉRA	22 645	+81%	630 295	-11%
17	MK2 QUAI DE SEINE/LOIRE****	20 010	+150%	547 384	+12%
18	PATHÉ QUAI D'IVRY	19 470	+53%	602 477	-14%
19	UGC GEORGE V	18 485	-13%	938 574	-14%
20	PATHÉ BOULOGNE	17 449	+27%	599 639	-4%
21	UGC MONTPARNASSE	17 091	+7%	685 889	-7%
22	UGC NORMANDIE	16 592	+40%	586 365	-9%
23	UGC 4 TEMPS LA DÉFENSE	16 504	+26%	575 322	-14%
24	UGC CINÉ CITÉ NOISY-LE-GRAND	16 355	+19%	574 854	-21%
25	MEGA CGR ÉVRY	15 558	+124%	389 402	-5%
26	MEGA CGR TORCY MARNE-LA-VALLÉE**	15 238		320 601	
27	MEGA CGR MANTES-LA-JOLIE	14 957	+97%	312 563	-2%
28	CYRANO VERSAILLES	14 226	+54%	416 830	-21%
29	UGC VÉLIZY	13 990	+38%	486 565	-19%
30	GAUMONT ALÉSIA	13 361	+39%	456 584	+22%
31	UGC LYON BASTILLE	13 345	+29%	449 731	-14%
32	MEGA CGR ÉPINAY-SUR-SEINE	13 330	+127%	269 194	-1%
33	GAUMONT CONVENTION	12 825	+58%	416 668	+5%
34	GAUMONT GRAND ÉCRAN ITALIE	12 492	+191%	235 902	-12%
35	GAUMONT SAINT-DENIS	12 308	+49%	355 745	-9%
36	GAUMONT OPÉRA PREMIER	11 121	+21%	399 772	-7%
37	MK2 GAMBETTA	11 029	+21%	354 456	-8%
38	UGC GOBELINS	10 680	+1%	470 477	-11%
39	UGC DANTON	9 472	+36%	371 986	-5%
40	UGC MAILLOT	9 382	+9%	341 505	-10%

* à partir du 1/1/2005. ** Sites ouverts en 2004. *** Sites ouverts en 2005. **** Extension en 2005.

Les chiffres/Paris-périphérie



COURRIER RESTÉ SANS RÉPONSE

Monsieur Jérôme COUMET
Maire du 13^{ème} arrondissement
MAIRIE DU XIII^{ème}
1, Place d'Italie
75634 PARIS

Paris, le 31 Décembre 2008

Objet : Reprise du Grand Ecran Italie

Monsieur le Maire,

Pour votre information, vous trouverez ci-joint le courrier de Jack-Henri Soumère en vue de la reprise du « Grand Ecran Italie », ainsi que nos courriers adressés à Jérôme Seydoux, président d'EuroPalaces, et Bertrand Delanoë, Maire de Paris.

Vous en souhaitant bonne réception, veuillez recevoir, Monsieur le Maire, l'expression de nos sentiments respectueux, ainsi que nos meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Marie-Brigitte Andrei
Présidente

PJ :

- Courrier de M. Jack-Henri Soumère
- Courrier adressé à M. Jérôme Seydoux
- Courrier adressé à Bertrand Delanoë

"De récentes études ont observé que sous l'effet de la société des loisirs, les dépenses culturelles et de loisirs des français n'ont cessé d'augmenter, et représentent, selon l'INSEE, 9,2 % des dépenses de consommation des ménages, dont 18,2 % pour "les spectacles, cinéma et voyages". Que le secteur de la culture soit enfin reconnu comme facteur de croissance et d'emploi fait d'autant mieux ressortir l'absurdité qu'il y a à sacrifier un complexe de cette envergure au cœur de notre capitale."

(Extrait de la Lettre Ouverte adressée le 3 décembre 2008 au Maire de Paris)



COURRIER RESTÉ SANS RÉPONSE

Monsieur Bertrand DELANOË
Maire de Paris
MAIRIE DE PARIS
Place de l'Hôtel de Ville
75196 PARIS Cedex 04

Paris, le 30 Décembre 2008

Objet : Reprise du Grand Ecran Italie

Monsieur le Maire,

Vous trouverez ci-joint la proposition de Monsieur Jack-Henri Soumère, directeur-fondateur de l'Opéra Paris-Sud à Massy (91), concernant la reprise du « Grand Ecran Italie », ainsi que notre courrier adressé à Monsieur Jérôme Seydoux, président d'EuroPalaces.

Lors de votre compte-rendu de mandat début décembre à la mairie du 13^{ème}, vous avez pu constater par vous-même que les habitants appellent de leurs vœux la renaissance de cette salle d'exception, dont le caractère culturel « *essentiel et déterminant* » a été défini dès 1988 par la Ville de Paris comme étant « *par nature d'intérêt général* ».

Monsieur Soumère, qui a relancé avec succès la salle Mogador en perte de vitesse et a déjà son secteur d'activité dans la région, possède manifestement toutes les compétences permettant au Grand Ecran de redevenir le pôle d'attraction incontournable qu'il n'aurait jamais dû cesser d'être.

Sa notoriété et son expérience dans le spectacle vivant, éventuellement associée avec celle d'un exploitant de cinéma, seraient une excellente opportunité pour notre arrondissement de combler le vide d'animation constaté depuis la fermeture, et de conserver ce magnifique équipement culturel, qui lui manque cruellement.

Cette opération, qui pourrait rayonner bien au-delà des frontières de notre capitale et constituer un phare pour le futur « Paris-Métropole », mérite donc de recevoir tout votre appui. C'est pourquoi nous vous remercions par avance de bien vouloir lui réserver le meilleur accueil.

Dans cette attente, nous vous prions de recevoir, Monsieur le Maire, notre considération respectueuse, ainsi que nos meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Marie-Brigitte Andrei
Présidente

PJ :

- Courrier de M. Jack-Henri Soumère
- Courrier adressé à M. Jérôme Seydoux



COURRIER RESTÉ SANS RÉPONSE

Monsieur Jérôme SEYDOUX
Président
EUROPALACES - Les cinémas Gaumont & Pathé
2, rue Lamennais
75008 PARIS

Paris, le 28 Décembre 2008

Objet : Reprise du Grand Ecran Italie

Monsieur le Président,

Par la présente, nous avons l'honneur de vous adresser copie du courrier de Monsieur Jack-Henri Soumère, directeur-fondateur de l'Opéra Paris-Sud à Massy (et directeur de la salle Mogador de 1999 à 2006), en vue de la reprise du « Grand Ecran Italie ».

Une telle opération aurait l'avantage d'être à la fois conforme aux souhaits exprimés des parisiens et des franciliens, ainsi qu'aux dispositions de la convention qui interdit toute "mutation d'usage" du complexe audiovisuel. Elle pourrait en outre être complémentaire avec l'offre culturelle de la future Fondation Pathé annoncée avenue des Gobelins.

En effet, si nous applaudissons à ce projet d'installation des archives du cinéma dans l'ancienne salle du « Gaumont-Rodin », en revanche nous ne pouvons admettre qu'il ait été conçu "*en contrepartie de la cession d'activité du Grand Ecran Italie*", comme l'indique le dossier déposé à la Commission Départementale d'Équipement Commercial. Car à l'évidence ce musée du cinéma, qui se veut *un centre de documentation pour les chercheurs et les étudiants*, ne peut en aucun cas "remplacer" un équipement grand public de l'envergure du Grand Ecran, destiné à attirer des spectateurs de toute la région.

D'autant que l'obligation de *participer à l'animation du quartier et de l'arrondissement* s'applique au seul *complexe audiovisuel*, en raison de son caractère « *d'équipement culturel* » défini par la Ville de Paris (art. 8 du Cahier des charges), ce qui exclut toute autre forme de commerce.

Au contraire, la configuration du Grand Ecran Italie lui permet d'associer à une programmation multiculturelle telle que proposée par Monsieur Soumère, des projections cinématographiques (festivals, rétrospectives...) susceptibles de renforcer l'attractivité de votre fondation dédiée à l'histoire du cinéma. Aussi nous ne doutons pas que sa proposition, tenant compte de la multidisciplinarité de la salle, saura retenir toute votre attention.

Veuillez recevoir, Monsieur le Président, nos respectueuses salutations, ainsi que nos meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Marie-Brigitte Andrei
Présidente

Copie à :

- Bertrand Delanoë, maire de Paris,
- Jérôme Coumet, maire du 13^e arrondissement,
- Hammerson-France



Monsieur Bertrand DELANOË
MAIRIE DE PARIS
Place de l'Hôtel de Ville
75196 PARIS Cedex 04

LETTRE OUVERTE

Objet : Salle Gaumont Grand Ecran Italie

Paris, le 3 Décembre 2008

Monsieur le Maire,

Par courrier recommandé du 23 Juillet 2007, nous vous demandions de bien vouloir nous faire parvenir copie de « *l'agrément de la Ville de Paris requis sur les conditions de la mutation intéressant le complexe audiovisuel* », tel que prévu par l'article 9 du cahier des charges approuvé en octobre 1991 par le Conseil de Paris. En effet ce document indispensable ne figure pas aux dossiers soumis aux différentes commissions (CDEC* et permis de construire) qui ont accordé leurs autorisations au changement d'affectation du Grand Ecran Italie. Or à ce jour notre demande est restée sans réponse**.

L'absence d'agrément de la Ville, nécessairement voté par le Conseil de Paris pour tout changement de propriété ou d'usage, semble donc confirmer l'illégitimité - si ce n'est l'illégalité - du projet de destruction de la salle, actuellement bloqué par les recours engagés par l'Association « Sauvons le Grand Ecran ».

Encore une fois, le citoyen contribuable ne peut que légitimement s'étonner de la délivrance de ces autorisations au profit de commerces, au mépris des obligations du cahier des charges en vigueur, que l'exploitant se devait de respecter en contrepartie du prix préférentiel du terrain accordé par la Ville (Art.8).

Alors même que le maire du 13^{ème} s'était publiquement engagé en 2005 à « *s'opposer par tous les moyens juridiques et politiques à la transformation en magasins de [cette] salle* », il est tout aussi incompréhensible que les multiples demandes de préservation de la part des associations, ou des élus lors des conseils d'arrondissement ou conseils de Paris, se soient heurtées à des fins de non-recevoir au prétexte d'arguments aussi peu convaincants qu'injustifiables.

Afin de ne pas prolonger davantage une situation préjudiciable au 13^{ème} arrondissement, qui prive les parisiens et les franciliens d'un équipement dont la vocation culturelle a été fixée dès l'origine par la Convention signée en 1988 avec la Ville de Paris, nous renouvelons nos demandes qu'un appel d'offres soit lancé au plus vite pour la reprise de son activité, sachant que le Grand Ecran suscite toujours l'intérêt d'investisseurs à la recherche de salles de spectacle sur Paris.

De récentes études ont observé que sous l'effet de la société des loisirs, les dépenses culturelles et de loisirs des français n'ont cessé d'augmenter, et représentent, selon l'INSEE, 9,2 % des dépenses de consommation des ménages, dont 18,2 % pour "les spectacles, cinéma et voyages". Que le secteur de la culture soit enfin reconnu comme facteur de croissance et d'emploi fait d'autant mieux ressortir l'absurdité qu'il y a à condamner sans appel un complexe de cette envergure au cœur de notre capitale. Au contraire, adossée à une enseigne telle que la FNAC à l'entrée du centre Italie², cette salle polyvalente sans équivalent dans toute la région semble toute désignée pour accompagner cette évolution ; au plus grand bénéfice d'un arrondissement presque aussi peuplé qu'une ville de la taille de Rennes, particulièrement bien desservi par les transports urbains.

A l'appui de cette démarche, nous vous joignons le projet élaboré pour la renaissance du Grand Ecran, qui s'inspire largement du cahier des charges établi en 1991, et qui a déjà remporté de nombreux suffrages sur le site sauvonslegrandecran.org (voir les commentaires ci-joints).

En souhaitant que soit enfin entendue la voix de tous ceux qui attendent la réouverture de cette salle exceptionnelle, nous vous prions de recevoir, Monsieur le Maire, l'expression de notre haute considération.

Sauvons le Grand Ecran

PJ : Nos courriers des 23/07/07 et 07/07/08 / « Un grand projet pour le Grand Ecran » / Commentaires

* Commission Départementale d'Équipement Commercial

** de même que notre courrier recommandé du 7 juillet 2008, demandant "copie de l'acte de vente conclu en décembre 1988 par la VILLE DE PARIS au profit de la SCI Italie GRAND ECRAN, ainsi que des documents qui y étaient annexés"



Madame Brigitte ANDREI
Présidente
Association « Sauvons le Grand Ecran »
33 avenue d'Italie
75013 PARIS

Paris, le 26 novembre 2008

Madame la Présidente,

J'ai pris connaissance avec grand intérêt du projet dynamique soutenu par votre association quant à l'avenir du GRAND ECRAN.

Persuadé que ce pôle d'attraction incontournable du XIII^e arrondissement doit poursuivre sa vocation culturelle, c'est avec beaucoup de conviction que je renouvelle ma proposition d'en prendre la direction.

J'ai toujours souhaité au cours de ma carrière dans le spectacle vivant porter des projets multidisciplinaires, ayant vocation à offrir la culture à tous les publics.

Le décroisement des genres et l'ouverture des pratiques culturelles au plus grand nombre sont les piliers du succès remporté par les principaux projets que j'ai su mettre en œuvre.

C'est ainsi que j'ai redonné à un Théâtre Mogador à bout de souffle le devant de la scène parisienne, en théâtre, danse, variété et comédie musicale, tout en y accueillant l'Orchestre de Paris en résidence ainsi que de grands rendez-vous culturels comme les cérémonies des Molières.

L'Opéra de Massy, projet lyrique au cœur de la banlieue que je mène depuis plus de 15 ans, est l'exemple même de l'ouverture des cultures dites savantes à un public de proximité, diversifié, néophyte.

Nos productions, pleinement reconnues dans le paysage lyrique français et européen, participent aujourd'hui à l'identité de Massy, en font son rayonnement et son attractivité.

Je me reconnais parfaitement dans le nouvel élan que vous souhaitez donner au GRAND ECRAN, point d'ancrage de la vie culturelle du XIII^e et vecteur de lien social, et je suis prêt à en prendre la responsabilité.

Cet équipement culturel d'exception peut accueillir toutes les formes des spectacles programmés dans les différentes maisons que j'ai dirigées. Nous pouvons redonner un éclat remarquable à ce lieu de culture de premier plan.

Je suis à votre disposition pour envisager toutes propositions et étudier avec l'actuel propriétaire du fond les modalités et conditions de rachat.

Dans l'attente du plaisir de vous rencontrer, je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de mes respectueuses salutations.

Jack-Henri Soumère

De: Mathieu MENY [meny@petitpoucet.fr]

Envoyé: mercredi 15 février 2006 14:40

À: sauvonslegrandecran@hotmail.fr

Objet: Votre avis, vos questions...

Importance: Haute

Indicateur de suivi: Suivi

État de l'indicateur: Rouge

Bonjour,

Travaillant dans le domaine du capital investissement, une de mes relations professionnelles, aujourd'hui exploitant de salles de cinéma dans le sud de la France, souhaiterai faire une offre de reprise du Grand Ecran.

Savez-vous par quel moyen est-il possible de contacter EuroPalaces ?

Connaissez-vous les modalités de montage du dossier de reprise ainsi que l'ordre de prix ?

Merci par avance,

Sincères salutations

Mathieu MENY

Responsable Développement

www.petitpoucet.fr

PETIT POUCKET PARTICIPATION

9, rue Guyton de Morveau

75013 Paris

t. 01.45.65.92.28

p. 06.09.78.22.10

e. meny@petitpoucet.fr

CIC Italie
111 avenue d'Italie
75013 PARIS

Mr Dragan KLIZARIC
Cinéma Le Club
3 rue du G1 de Gaulle
77120 COULOMMIERS

Paris le 27 janvier 2006

Monsieur,

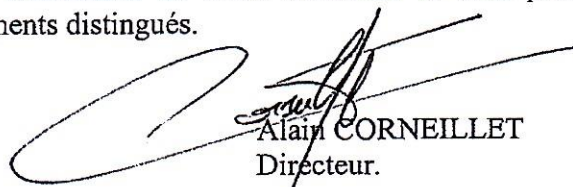
Nous nous référons à notre entretien du 26 janvier 2006 et vous confirmons bien volontiers que nous sommes prêts à étudier avec une attention toute particulière votre demande de financement concernant le rachat du fonds de commerce cinématographique Grand Ecran situé place d'Italie.

Client du Groupe CIC depuis plusieurs années, notre Etablissement vous à permis en son temps, de procéder à l'acquisition du cinéma de Coulommiers et nous ne pouvons que nous féliciter de notre partenariat.

Nous restons dans l'attente des éléments complémentaires évoqués lors de notre entretien afin de concrétiser votre nouvelle demande de crédit. Nous avons bien noté que vous nous communiquerez ceux-ci après le vote de la CDEC du 7 février 2006.

Nous espérons que celui-ci sera favorable à la continuité de l'exploitation d'un espace cinématographique de qualité tel que le complexe Grand Ecran et nous permettra de travailler à nouveau avec vous sur ce nouveau projet.

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire sur cette opération, Jean LACLAU- BARRERE et moi même vous remercions de votre confiance et vous prions d'agréer, Monsieur l'expression de nos sentiments distingués.


Alain CORNEILLET
Directeur.



COURRIER RESTÉ SANS RÉPONSE

PATHÉ
Monsieur DECRETTE
21, rue François 1^{er}
75008 PARIS

Objet : Reprise du Grand Ecran

Le 26 janvier 2006

Monsieur,

Par la présente je me permets de vous rappeler nos divers entretiens depuis octobre 2005 et lors de notre entrevue d'hier, au cours desquels je vous ai fait part de mon intérêt à reprendre l'activité cinématographique du Grand Ecran Italie, à Paris 13^{ème}, suite au désengagement de Gaumont.

C'est en effet avec un grand regret que j'ai appris la récente fermeture de la salle. Cette mort programmée a provoqué un vif émoi et un sentiment d'injustice auprès d'un public très large, allant des simples usagers spectateurs, aux riverains, hôteliers et restaurateurs du quartier, et jusqu'à la classe politique. Une association « Sauvons le Grand Ecran » s'est même formée, et a recueilli plus de 10 000 signatures pour protester contre cette fermeture.

Cette salle de **conception récente et unique en Europe** a été conçue comme une salle de spectacle à part entière avec des loges, douches, coin cuisine, espace d'accueil et de réception afin de proposer une **offre culturelle exceptionnelle** qui englobe le spectacle vivant, les émissions audiovisuelles, les concerts ou le cinéma.

Par ailleurs, face aux mutations technologiques et socioculturelles auxquelles notre profession est confrontée, la POLYVALENCE du Grand Ecran constitue un formidable atout pour relever les défis de demain.

Nous estimons qu'en développant des activités annexes avec des rencontres-débats, festival (l'Enfant et le 7^{ème} Art, Télérama...), avant-premières, projection presse, conférences, collège et lycéens au cinéma, **l'activité est viable**. Cet avis est également partagé par nos partenaires financiers.

Par conséquent nous souhaitons vous rencontrer dans les meilleurs délais afin de vous faire une offre d'achat du fonds de commerce.

Dans cette attente, je vous prie de recevoir, Monsieur, mes salutations distinguées.

Dragan KLISARIC
Exploitant Indépendant,
Administrateur du Syndicat Français des Théâtres Cinématographiques

Copie : Bertrand DELANOE, Serge BLISKO



COURRIER RESTÉ SANS RÉPONSE

Mairie du 13ème Arrondissement
Monsieur Serge BLISKO
Fax : 01.44.08.14.06

A Paris, le 15 Janvier 2006

Objet : Reprise du Grand Ecran

Monsieur le Maire,

J'ai l'immense plaisir de vous annoncer qu'actuellement nous étudions la reprise du cinéma « Gaumont Grand Ecran » place d'Italie et donc nous souhaitons vous rencontrer afin de faire le point sur ce complexe dossier.

Je suis à votre entière disposition.

Dans cette attente, je vous prie de recevoir, Monsieur le Maire, mes salutations distinguées.

Dragan KLISARIC
Exploitant
06.23.45.04.72



COLLECTIF « Sauvons le GRAND ÉCRAN »
Madame ANDREI

A Paris, le 9 Janvier 2006

Madame,

Suite à notre entretien, je vous confirme que nous sommes entrés en contact avec la société EUROPALACES pour étudier le dossier de reprise du « Gaumont Grand Écran » place d'Italie.

Cependant, le propriétaire nous indique avoir déjà cédé la salle et seul un refus de la commission CDEC peut nous permettre d'entamer des négociations.

Nous sommes sensibles et solidaires du combat que vous menez pour alerter les pouvoirs publics et l'opinion sur le destin tragique de cette salle. En tant qu'exploitant indépendant, confronté à la concurrence féroce des multiplexes, nous connaissons l'importance de l'animation et de la programmation pour renforcer l'identité d'une salle. Le cinéma doit être un lieu de rencontres, de découvertes et d'échanges. Or, ce travail de fond ne peut pas être réalisé par des circuits comme Gaumont-Pathé. Le cinéma est une affaire d'engagement et de passion.

Par ailleurs, nous sommes surpris qu'un cinéma réalisant 270 000 entrées annuelles pour un chiffre d'affaires de deux millions d'euros ne soit pas viable. En effet, plus de la moitié de l'exploitation en France est constituée de petites exploitations réalisant moins de 100 000 entrées. Ces cinémas existent toujours et constituent souvent le seul lien social favorisant les rencontres et permettant l'accès à la culture au plus grand nombre.

Face aux défis de demain que sont l'arrivée du numérique, les changements de comportements sociologiques, le piratage... la salle la mieux armée pour relever ces challenges est le Grand Ecran. Sa polyvalence et ses équipements de pointe en font l'outil idéal pour envisager l'avenir avec sérénité.

Nous allons rencontrer les différents protagonistes de ce dossier et ne manquerons pas de vous tenir informer. L'issue peut encore être heureuse.

En vous remerciant de votre soutien, veuillez recevoir, Madame, nos sentiments respectueux.

Dragan KLISARIC
06.23.45.04.72